

Questions orales

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai parfaitement répondu à cette question et cela à plusieurs reprises, hier, en disant à la Chambre, en réponse à plusieurs questions émanant de différents partis que, sur les instructions du premier ministre, j'avais rencontré personnellement le sous-registraire général adjoint afin de m'assurer que le ministre en question s'était totalement conformé au code de conduite, puisque c'est ainsi qu'il convient de l'appeler. Il m'a assuré qu'il s'y était totalement conformé. Cette réponse me satisfait parfaitement. J'ai ensuite fait rapport au premier ministre.

LES DÉMARCHES DE LA FEMME DU MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement n'a nullement contesté les démarches de la femme du ministre, la provenance de l'argent destiné à l'entreprise de son mari ou la façon dont elle l'a obtenu. Pourtant, ce matin, lorsqu'on lui a demandé s'il croyait ou non que le ministre était au courant des démarches de sa femme, le premier ministre n'a pas répondu à cette question. Nous attendons une réponse. Le premier ministre et le gouvernement croient-ils que le ministre de l'Expansion industrielle régionale n'avait pas connaissance des actions de son épouse? Est-ce là la position du gouvernement?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, si le député ou tout autre député est convaincu que M^{me} Stevens a fait quelque chose de malhonnête ou qu'elle a commis un acte criminel, le gouvernement estime qu'il doit le dire et recourir aux moyens à sa disposition, après avoir porté cette accusation.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, les ministres doivent respecter les directives relatives aux conflits d'intérêts. Comme le premier ministre reconnaît avoir l'obligation et la responsabilité de veiller à l'application de ces directives, je demande au vice-premier ministre si le gouvernement et lui-même croient le ministre. Croient-ils le ministre lorsqu'il prétend n'avoir pas eu connaissance de ce que faisait sa femme?

Des voix: Bravo!

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le premier ministre et le gouvernement doivent veiller à ce que tous les ministres se conforment au code de conduite. En ce qui concerne ce ministre, j'ai fait savoir au premier ministre, sur la foi des garanties que m'avait données le sous-registraire général adjoint, que les directives avaient été parfaitement respectées.

LE PRÊT ACCORDÉ PAR UNE BANQUE CORÉENNE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre. En réponse à ma question d'hier concernant le prêt de 2.6 millions de dollars consenti pour un an sans intérêts par la société 662109 Ontario Ltd. à l'entreprise familiale du ministre de l'Expansion industrielle régionale, le vice-premier ministre a

répondu qu'il avait examiné encore une fois personnellement l'affaire qu'il avait déjà examinée le 7 avril, c'est-à-dire le prêt accordé à l'entreprise familiale du ministre par une banque coréenne associée à Hyundai. En réponse à ma question d'hier, pourquoi le ministre a-t-il parlé du prêt consenti par une banque coréenne, qui n'était pas celui dont je parlais dans ma question? Pourquoi a-t-il fait automatiquement le rapport?

Des voix: Bravo!

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je crois pouvoir déduire des règles de la logique que le député était probablement absent le 7 avril quand le député d'Essex-Windsor a posé des questions semblables fondées sur des articles de journaux. Je pense qu'ils provenaient du même journal. A cette occasion j'ai fait ce qui s'imposait sur instruction du premier ministre, comme je l'ai fait cette fois-ci.

[Français]

ON DEMANDE SI UNE SOCIÉTÉ A REÇU DES FONDS OU DES GARANTIES DE PRÊT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Il s'agissait évidemment d'un prêt différent, monsieur le Président. Voici donc ma question supplémentaire. Est-ce que le vice-premier ministre peut assurer cette Chambre que ni la compagnie 622109 Ontario Ltée, ni un des ses officiers qui a effectué un prêt de \$2.6 millions à l'entreprise familiale du ministre de l'Expansion industrielle régionale, n'a reçu de fonds ou de garanties de prêt de millions de dollars de la part de la banque coréenne Hanil, de la *Hyundai Corporation*, de la *Magna International Inc.* ou d'aucun des officiers liés à l'une ou l'autre de ces sociétés?

● (1420)

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le devoir du premier ministre envers la Chambre et envers le pays consiste à faire en sorte que soient pleinement respectées les règles de conduite qui ont été fixées à l'intention des ministres. Il s'est acquitté de ce devoir. Le premier ministre, le gouvernement et moi sommes convaincus que le ministre a pleinement respecté ces règles de conduite. Si le député a envie de dire qu'il s'est passé quelque chose de déshonorant ou de criminel, il n'a qu'à le faire en suivant la filière qui convient.

LE SOUS-REGISTRAIRE GÉNÉRAL ADJOINT—LES POUVOIRS VOULUS POUR MENER UNE ENQUÊTE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au vice-premier ministre. Elle porte sur la possibilité de conflit d'intérêts dans les transactions qui touchent le ministre de l'Expansion industrielle régionale. A la suggestion du ministre, je me suis entretenu pendant une heure avec le sous-registraire général adjoint hier pour essayer de savoir quel genre d'enquête avait été menée sur les faits rapportés dans les journaux d'hier.